



*Et le Groupe Citoyens Contribuables Annecy*

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU COLLECTIF DES ASSOCIATIONS

Les conclusions de l'enquête publique sur la construction d'un nouveau centre de congrès sur la presqu'île d'Albigny viennent d'être publiées à notre plus grande satisfaction.

Au cours de cette enquête, les habitants du bassin annécien se sont fortement mobilisés : 1953 observations autour de trois thèmes essentiels : juridiques, environnementaux et économiques. Nous voulons de nouveau les remercier ainsi que les 16000 pétitionnaires précédents pour leur mobilisation et leur implication qui a permis d'obtenir ce résultat.

La commission d'enquête conclut :

1. *L'opportunité du projet n'est pas avérée.*
2. *Le bilan coûts/avantages est défavorable au projet.*
3. *La nécessité de procéder à des expropriations ne s'impose pas.*

*Par conséquent, elle émet un **avis défavorable** à la demande de Déclaration d'Utilité Publique formulée par la Communauté d'Agglomération d'ANNECY.*

Entre temps les décisions de justice, tant de la part du tribunal Administratif de Grenoble, que de la Cour Administrative d'Appel de Lyon ont validé les arguments que nous développons depuis bien longtemps sur deux points essentiels :

- La nécessité de respecter scrupuleusement la Loi littoral<sup>1</sup>
- Le nécessaire respect, dans ce cadre exceptionnel, du principe « d'extension limitée de la constructibilité » sur la presqu'île et la sauvegarde de tous les arbres remarquables sur la presqu'île.

Ce sont ces mêmes juridictions qui jugeront les recours déjà déposés et ceux qui seront engagés contre la DUP et le permis de construire. Elles devraient confirmer ces points essentiels qui rendent caduc ce projet tant sur le plan juridique qu'environnemental ou économique.

Nous sommes persuadés que la population continuera à se mobiliser contre un projet qui va à l'encontre de ses intérêts. Avec son appui, nous continuerons le combat jusqu'au succès final.

Tous unis et solidaires, face à la désinformation et à la volonté de « passer en force » des porteurs du projet, nous serons plus forts que jamais pour faire entendre notre voix.

Ensemble nous protégerons la presqu'île du béton et lèguerons à nos enfants, autour de l'Hôtel Impérial « un parc public ouvert à tous » .

Le collectif des Associations

*Annecy Citoyenne – Annecy Changeons d'Ère – Les Amis de la Terre 74 – A.L.A.E - La FRAPNA – Plus Belle Ma Vie – Groupe Citoyens Contribuables Annecy*

---

<sup>1</sup> Instruction gouvernementale du 7/12/2015.